



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orphelins

Question écrite n° 119923

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre délégué aux anciens combattants de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la possibilité de faire figurer la mention « mort pour la France » sur l'acte de naissance des pupilles de la nation, à côté du nom de l'un ou de ses deux parents.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119923

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2290